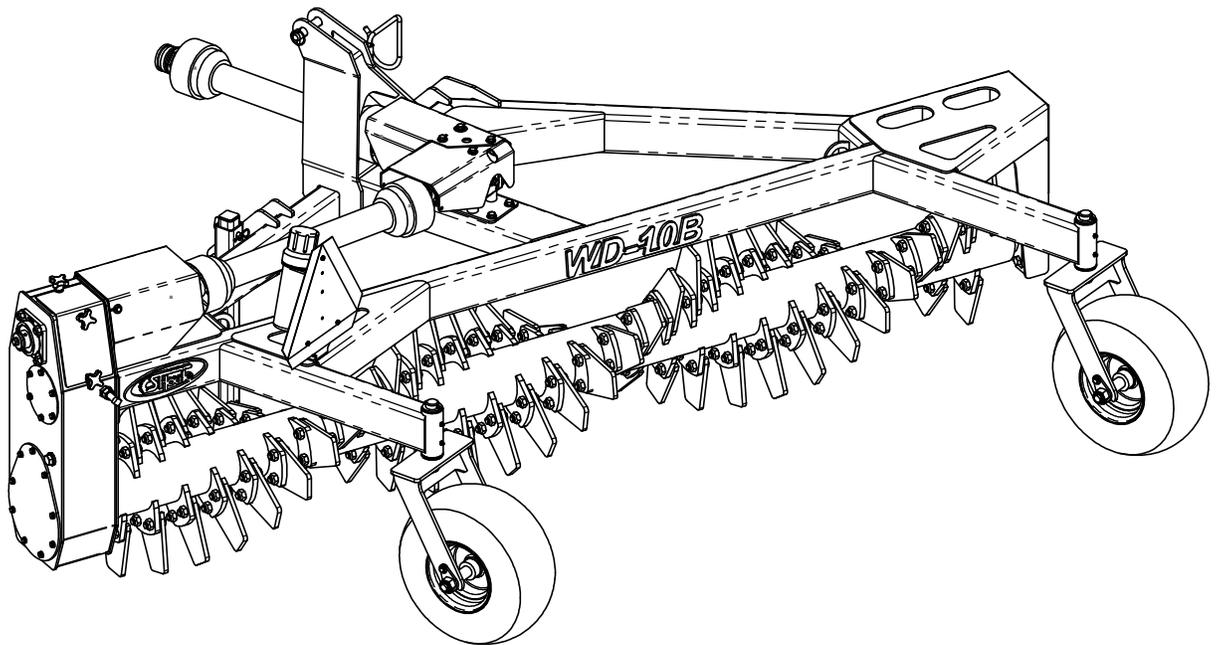




MANUEL DE PIÈCES



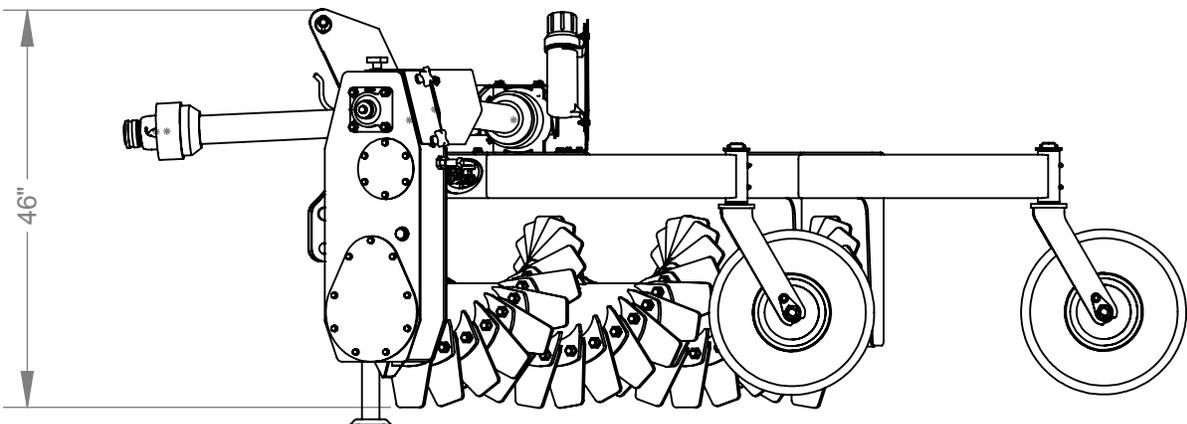
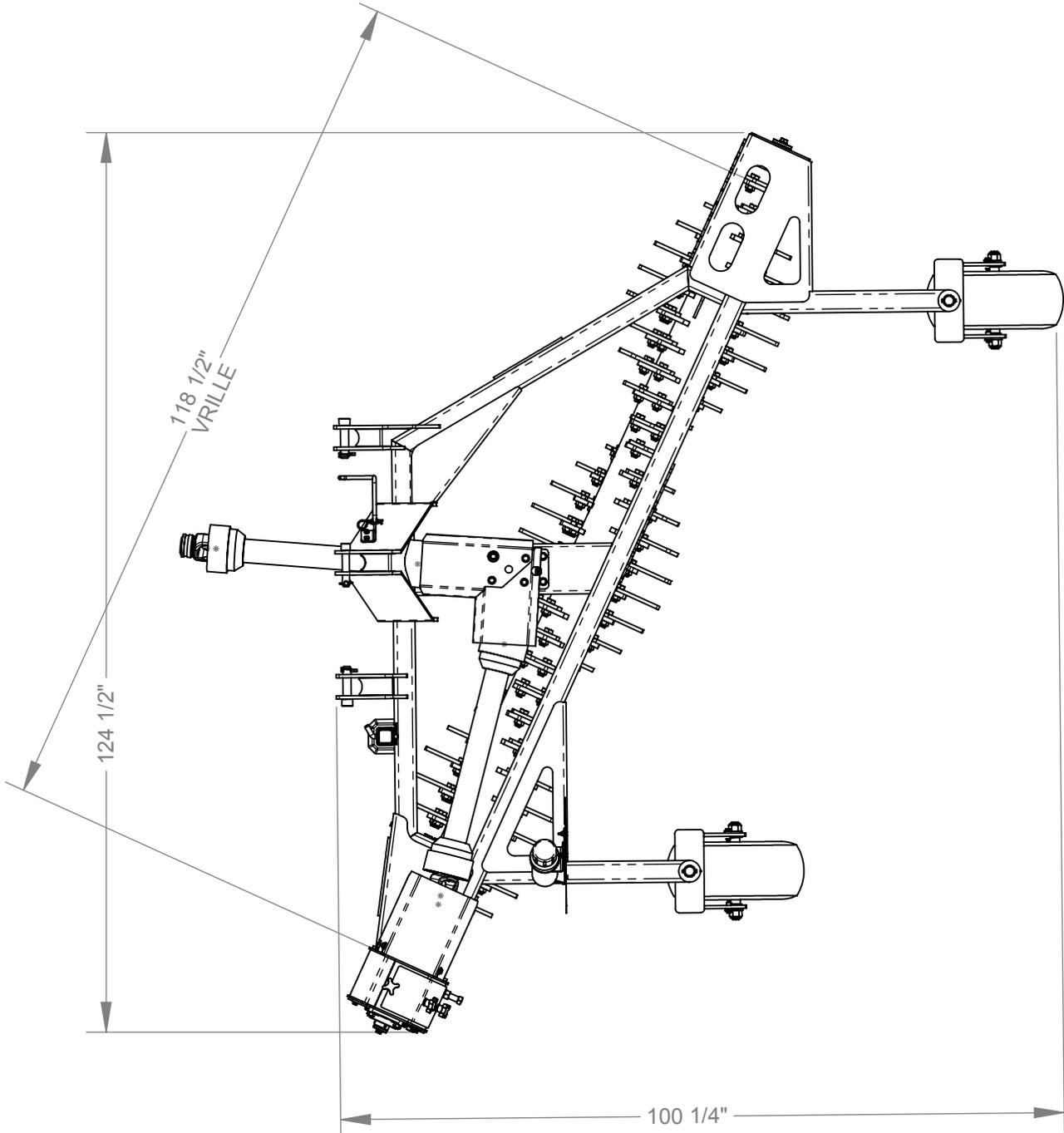
CAT # R0110-60001

RATEAU A ROCHE WD10B
R0110-00001



ROCK RAKE WD10B

R0110-00001





Ce signe représente le symbole de sécurité. Il vise à attirer votre plus grande attention et prudence face aux dangers que pourraient représenter certaines pièces et manœuvres. Vous le retrouverez à plusieurs endroits sur votre nouvel équipement.

À titre de propriétaire de ce nouvel équipement, vous êtes responsable de la sécurité lors de son utilisation ou entretien. Vous, ou toute autre personne devant opérer ou entretenir cet équipement, ou quiconque devant travailler près de celui-ci, doit être familier avec les modes de fonctionnement et d'entretien, ainsi qu'avec les mesures de sécurité à respecter, contenus dans ce guide.

Ne modifiez, en aucune façon, cet équipement. Quelque modification non-autorisée que ce soit pourrait nuire au bon fonctionnement et/ou à la sécurité, en plus d'affecter sa durée de vie.

Mesures générales de sécurité

S'assurer que les écrans protecteurs sont bien en place et adéquatement fixés.

Toujours avoir une trousse de premiers soins à portée de la main, et savoir comment l'utiliser.

Toujours avoir un extincteur à portée de la main, et savoir comment l'utiliser.

S'assurer qu'il n'y ait personne, tout spécialement des enfants, à proximité de l'équipement.

Sachez comment opérer tous les contrôles, arrêter le râteau et désengager les contrôles rapidement.

Évitez de porter des vêtements amples, encombrants ou déchirés lorsque vous êtes près du râteau.

Les liquides hydrauliques sont sous pression et peuvent pénétrer la peau. S'assurer que tous les composants sont étanches et en bon état de fonctionnement avant de mettre la machine en marche.

Mesures de sécurité liées à l'utilisation

Arrêter le moteur du tracteur, placer toutes les commandes au neutre, appliquer le frein de stationnement, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet des pièces mobiles avant de régler, de réparer le râteau.

Garder les mains, les pieds, les cheveux et les vêtements éloignés de toute pièce mobile et/ou rotative.

Ne pas enlever les écrans protecteurs. S'assurer qu'ils sont tous en place et adéquatement fixés.

Soyez certain que l'espace autour de l'équipement est dégagé et qu'il n'y a personne de près lorsque le râteau est en opération.

N'opérez pas et ne laissez pas fonctionner le moteur dans un endroit non ventilé.

Ne faite jamais d'ajustement, de nettoyage, de déblocage, de graissage ou autre intervention sur le râteau et ses composantes lorsque le moteur est en marche.

A l'arrêt des opérations, désengagez l'arbre de commande, abaissez le râteau, mettre le frein de stationnement, arrêtez le moteur et retirez la clé.

Mesures de sécurité liées à l'entretien

Ne modifiez jamais les dispositifs de sécurité

Arrêter le moteur du tracteur, placer toutes les commandes au neutre, appliquer le frein de stationnement, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet des pièces mobile savant de régler, de réparer ou de détacher.

Vérifiez régulièrement que les boulons et vis sont bien serré et maintenez la machine en bon état de marche.

Examinez soigneusement la machine pour vous assurer qu'elle n'est pas endommagée.

Auto collant

Voici les autocollants de sécurité apposés sur votre équipement. Veuillez les lire attentivement, pour votre sécurité et celle des autres. Assurez-vous qu'ils soient toujours présents et bien lisibles. S'ils sont devenus illisibles ou si des pièces qui ont été remplacées n'en sont pas munies, de nouveaux autocollants doivent obligatoirement être apposés. Vous pouvez obtenir gratuitement de nouveaux autocollants de sécurité auprès de votre détaillant autorisé.





Pour le nouveau Propriétaire et Utilisateur

Ce râteau est conçu pour former des andains de roches de 2 à 12 pouces de diamètre. Plusieurs caractéristiques incorporées à cet équipement sont le fruit de réflexions faites par des clients tel que vous.

Il est de la responsabilité du propriétaire et/ou de l'opérateur de lire attentivement ce manuel afin d'apprendre à opérer de la façon la plus sécuritaire qui soit cet équipement. La sécurité est l'affaire de tous. En adoptant de telles pratiques, on s'assure d'un environnement sécuritaire pour l'opérateur et les gens qui l'entourent.

En combinant les règles d'utilisation à un bon programme de maintenance, vous accroîtrez de façon significative la durée de vie utile de votre équipement.

Operations

Plusieurs éléments peuvent influencer la qualité des résultats obtenus. Le type de sol, l'humidité contenue dans ce dernier, la densité des roches, ne sont là que quelques facteurs pouvant influencer le résultat final.

Densité des Roches

La vitesse d'avance du tracteur doit diminuer en fonction de la densité de roche au sol, si la quantité de roche au sol est importante la vitesse d'avance du tracteur doit être lente. Ainsi, on permet aux dents de la vis sans fin d'avoir l'opportunité de frapper un maximum de roches.

Condition du Sol

Un sol sec et ferme est idéal pour racler. Lorsque le sol est mou, il est recommandé de faire certains ajustements sur la hauteur de raclage afin de permettre à la terre de retomber pour ainsi éviter à cette dernière d'être entraînée avec les roches.

Il est recommandé de faire pénétrer les dents de la vrille de 2 à 2 ½ pouces dans le sol.

RPM de la Vis Sans Fin

La vitesse du moteur influence la vitesse de rotation de la vis sans fin. Pour de meilleurs résultats, il est recommandé toujours faire tourner le PTO du tracteur à sa vitesse standard (540 PRM) et de varier la vitesse d'avance du tracteur en fonction de la densité des roches ou de l'état du terrain.

Vitesse d'Avance

La vitesse d'avance recommandée varie de 2mph à 6mph (3 à 10 km/h). Elle est déterminée en fonction de la densité et de la grosseur des roches. Si des roches sont laissées derrière le râteau vous devez ralentir.

Transport

Assurez-vous que le panneau de véhicule lent (Triangle de sécurité) fait face aux véhicules qui vous suivent sur la route.

Utilisez les feux de détresse lorsque vous vous déplacez sur les routes.

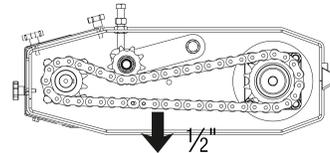
Ne dépassez pas 20mph (30 km/h) sur les routes.

Entretien Générale

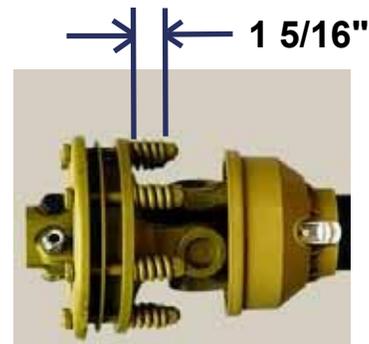
Lubrifier tous les graisseurs a toutes les huit heures d'opération.
Essuyer les embouts des graisseurs avec un linge propre avant d'effectuer le graissage



Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement après les premières huit heures d'opération et par la suite une fois par mois. Un jeu de 1/2" est jugé acceptable (voir illustration)



Ajustement du limiteur de couple, les ressorts doivent être compressés a une longueur de 1 5/16", vérifier cet ajustement périodiquement. Mise en garde si les ressorts sont compressés à une longueur inférieure à 1 5/16" il y a risque d'endommager la boîte d'engrenage et les composantes du boîtier de la chaîne d'entraînement.

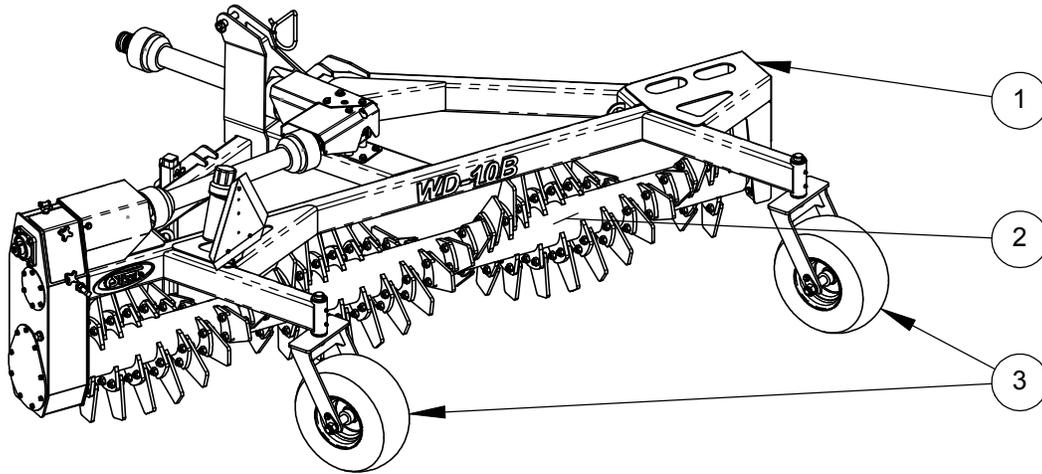


Vérifier le niveau d'huile de la boîte d'engrenage une fois par mois. Faire le vidange de l'huile une fois par année, utiliser de l'huile à engrenage de grade 80w90.

Les dents de la vis sans fin sont réversibles, il suffit de les déboulonner et de faire faire un demi tour, la dent doit être réinstallé du même coté du support.



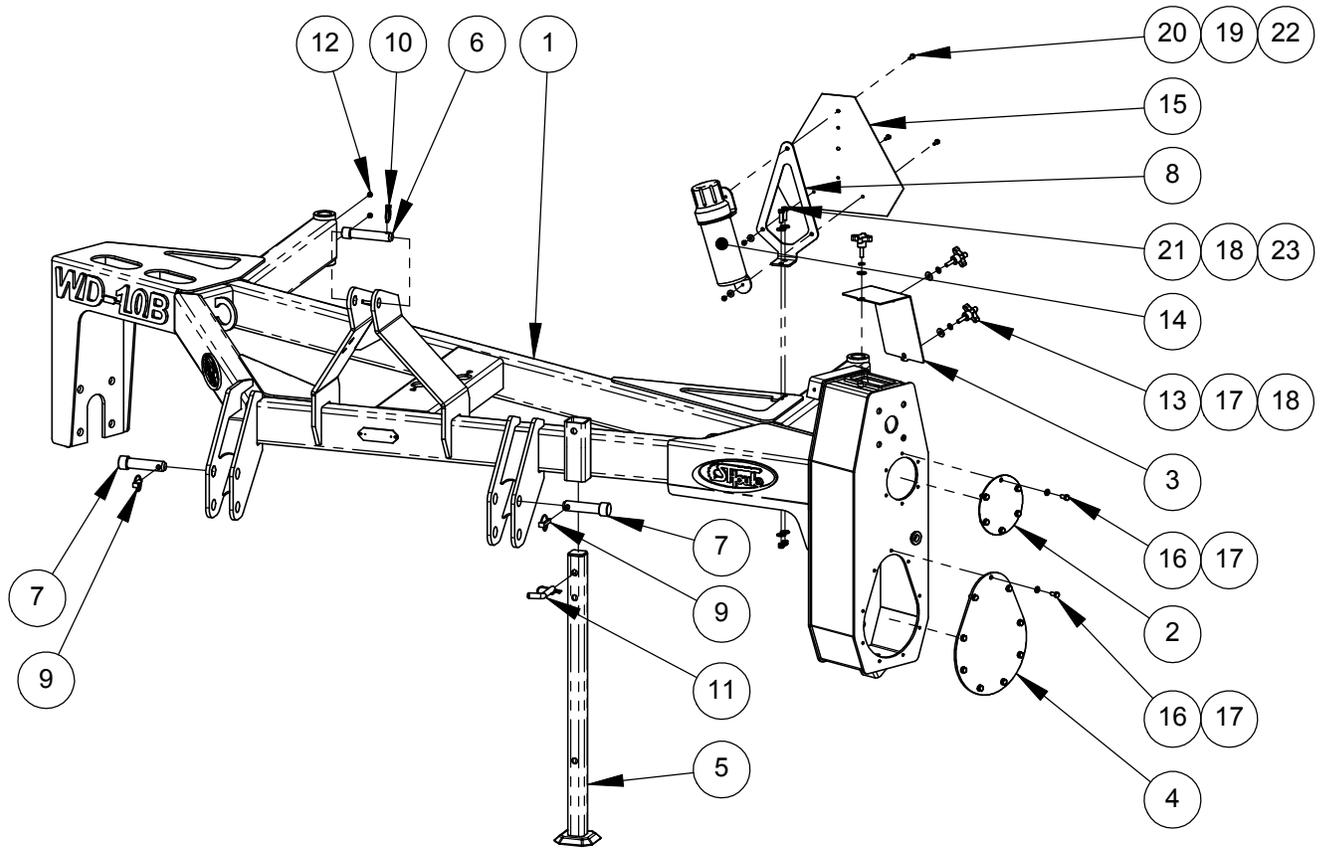
RATEAU A ROCHE WD10B
R0110-00001



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	R0110-05E01	ENS. CHASSIS RATEAU 10PI WD10B	1
2	R0110-06E01A	ENS. SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT RATEAU 10PI	1
3	R-03E01	ENS. ROUE TL 18.5 X 8.5 ET ESSIEU ASS'E	2



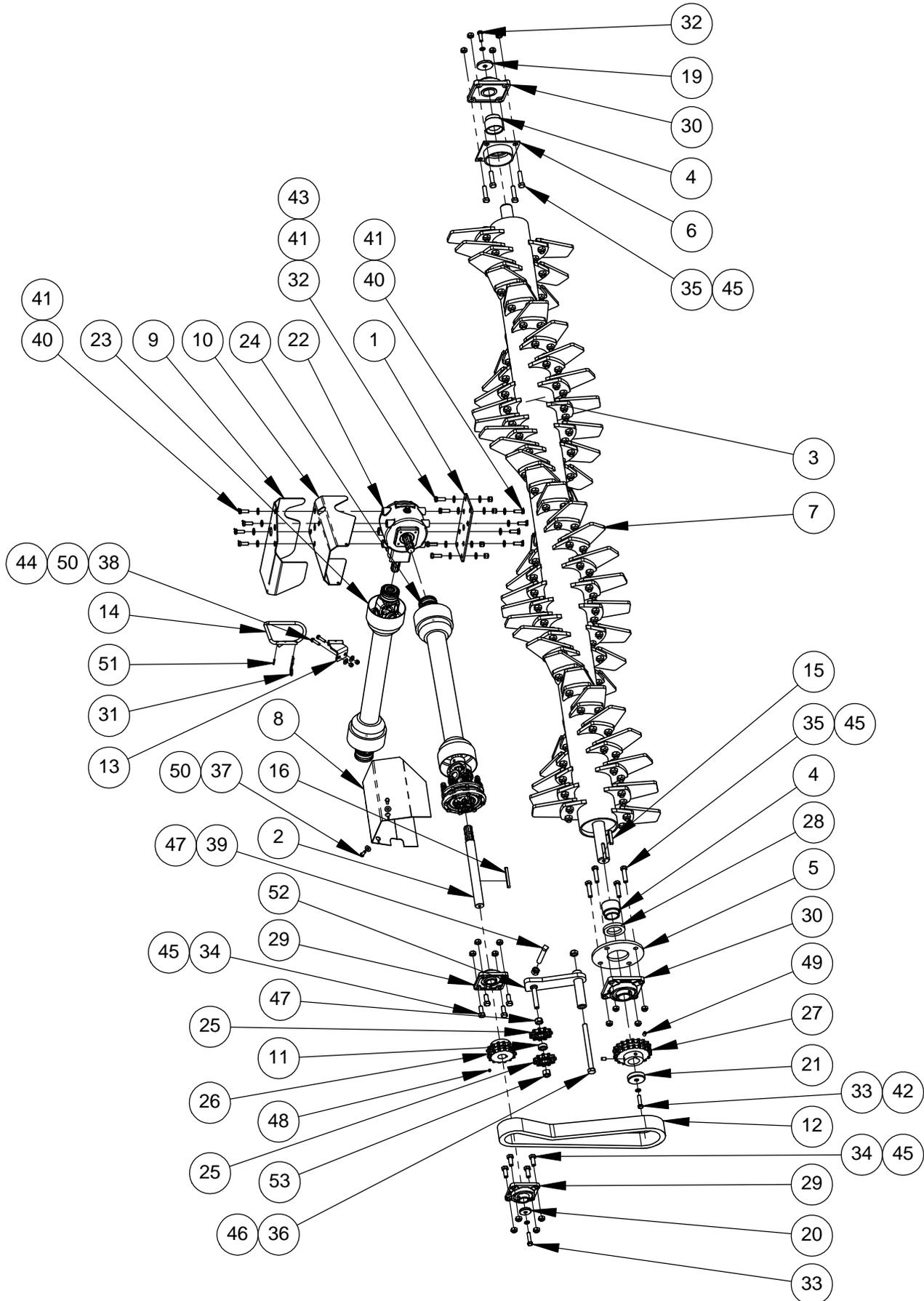
ENS. CHASSIS RATEAU 10PI WD10B R0110-05E01



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	R-05001	CHASSIS RATEAU 10' (WD10B)	1
2	R-05003	COUVERCLE	1
3	R-05004	COUVERCLE	1
4	R-05005	COUVERCLE	1
5	R-43002	SUPPORT STATIONNAIRE	1
6	UN-25006-3	CHEVILLE ATTACHE 3 PTS #2 (HAUT)	1
7	UN-35006	GOUPILLE 1 1/8 DIA X 3 7/8"	2
8	UN-36001-2	SUPPORT TRIANGLE DE SÉCURITÉ	1
9	35001	GOUPILLE À ESSIEU 7/16" X 2" (CHAÎNE)	2
10	35001-4	GOUPILLE À ESSIEU 5/16" X 1 3/4"	1
11	35011	GOUPILLE PLIÉE 5/8" X 3"	1
12	35012	GRAISSEUR DROIT 1/8 NPT	4
13	35015	BOUTON DE SERRAGE 3/8" X 1 1/4" LG	3
14	36001	BOITIER DE DOCUMENTATION 3 1/4"	1
15	36002	SYMBOLE VEHICULE LENT (SMV)	1
16	45AC006160012	BOULON HEX PLEIN FILLET 3/8-16 x 3/4" GR5	15
17	46AC006	RONDELLE DE BLOCAGE 3/8"	18
18	46AA006	RONDELLE PLATE 3/8"	7
19	46AA004	RONDELLE PLATE 1/4"	3
20	45AA004200100	BOULON HEX 1/4-20NC x 1" GR5	3
21	45AA006160104	BOULON HEX 3/8-16NC x 1 1/4" GR5	2
22	47AB00420	ÉCROU NYLON 1/4-20NC	3
23	47AB00616	ÉCROU NYLON 3/8-16NC	2



ENS. SYSTEME D'ENTRAINEMENT WD-10 R0110-06E01B



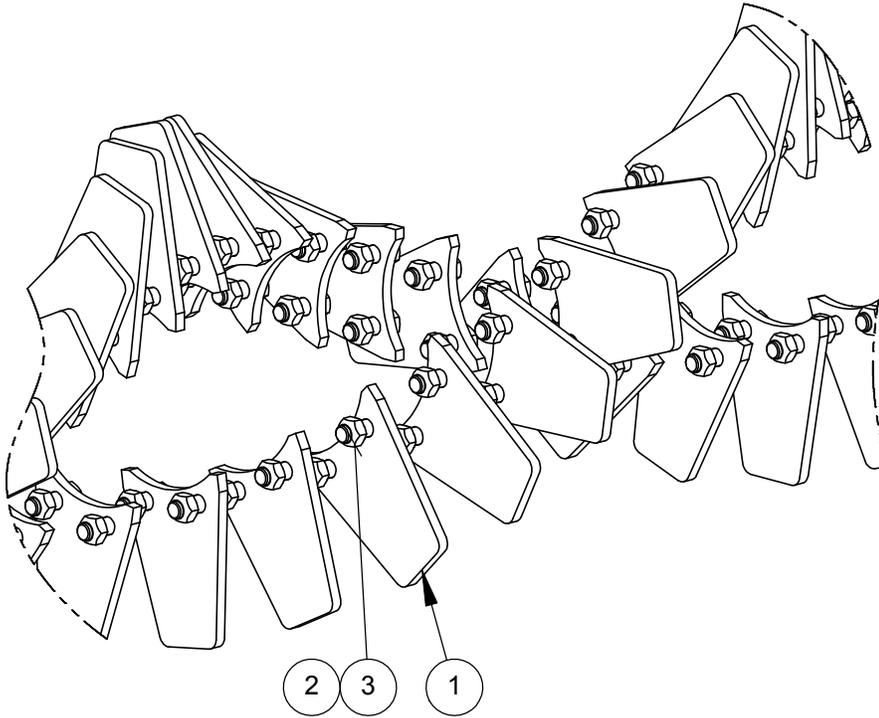


ENS. SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT WD-10 R0110-06E01B

#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	R-06002	SUP. BOITIER DE TRANS. (COMER)	1
2	R-06003	ARBRE	1
3	R-14001	VRILLE RATEAU 10PI	1
4	R-14004	ESPACEUR DE VIS	2
5	R-14005	SUPPORT DE JOINT D'ÉTANCHÉITÉ	1
6	R-14006	GARDE DE ROULEMENT	1
7	R0110-14E01	ENS. DENTS RATEAU 10pi	1
8	R-04001	GARDE D'EMBRAYAGE	1
9	R-04002	GARDE BOITE TRANS. (COMER)	1
10	R-04003	GARDE DE TRANS	1
11	R-06026	CALE	1
12	R-07009	CHAINE D'ENTRAÎNEMENT 80-2	1
13	R-43003	SUPPORT DE PTO	1
14	R-43004	SUPPORT DE PTO	1
15	UN-06001-32	CLÉ 1/2" X 1/2" X 2 1/2"	1
16	UN-06001-9	CLÉ 3/8" X 3/8" X 4" 2BR	1
17	UN-28006-2	CALE 2" 18GA	1
18	UN-28006-3	CALE 2" 22GA	1
19	UN-28007-2	RONDELLE 5/8" ID X 2 3/4 OD X 3/8"	1
20	UN-28007-3	RONDELLE 1/2" ID X 2" OD X 3/8"	1
21	UN-28008-2	RONDELLE SERRAGE 2"IDx 3"ODx 1/2" (5/8")	1
22	06029	BOITE D'ENGRENAGE COMER T304A 3:1	1
23	06047	PTO-T60x28" (1 3/8-6 COLLETx 1 3/8-6 COLLET)	1
24	06048	PTO-T60x 34" (1 3/8-6 COLLETx CLUTCH F4)	1
25	07040-2	ROUE DENTÉE (IDLER) 80A11H1	2
26	07036-3	ROUE DENTÉ D80B14 (1.500)	1
27	07036-4	ROUE DENTÉ D80B19 (2.000)	1
28	34011	JOINT D'ETANCHEITE (2.500-3.756-.500)	1
29	34006-2	ROULEMENT À PALIER 1 1/2" UCF208-24	2
30	34006-3	ROULEMENT À PALIER 2" UCF211-32	2
31	35014	AGRAFE 3/16" X 3 1/4"	1
32	45AA008130108	BOULON HEX 1/2-13NC X 1 1/2" GR5	5
33	45AA008130200	BOULON HEX 1/2-13NC x 2" GR5	2
34	45AA010110108	BOULON HEX 5/8-11NC x 1 1/2" GR5	8
35	45AA010110208	BOULON HEX 5/8-11NC x 2 1/2" GR5	8
36	45AA012100900	BOULON HEX 3/4-10NC x 9" GR5	1
37	45AA006160100	BOULON HEX 3/8-16NC x 1" GR5	2
38	45AA006160108	BOULON HEX 3/8-16NC x 1 1/2" GR5	2
39	45DB012100408	VIS PRESSION T CARRÉE 3/4"-10NC X 4 1/2"	1
40	45MA12175035	B.METRIQUE M12 X 1.75 X 35 GR 8.8	8
41	46AB008	RONDELLE PLATE TREMPÉE 1/2"	16
42	46AC008	RONDELLE DE BLOCAGE 1/2"	3
43	47AB00813	ECROU NYLON 1/2-13 NC	4
44	47AB00616	ECROU NYLON 3/8"-16NC	2
45	47AC01011	ECROU STOVER 5/8-11NC	16
46	47AC01210	ECROU STOVER 3/4-10NC	1
47	47AA10014	ECROU STD. 1-14NF	2
48	45DA06160006	VIS PRESSION 3/8-16NC X 3/8"	2
49	45DA08130012	VIS PRESSION 1/2-13NC X 3/4"	2
50	46AA006	RONDELLE PLATE 3/8"	4
51	49AA030100	GOUPILLE RESSORT 3/16" X 1"	1
52	R-06001	TENDEUR DE CHAINE	1
53	47AB10014	ECROU NYLON 1-14NF	1



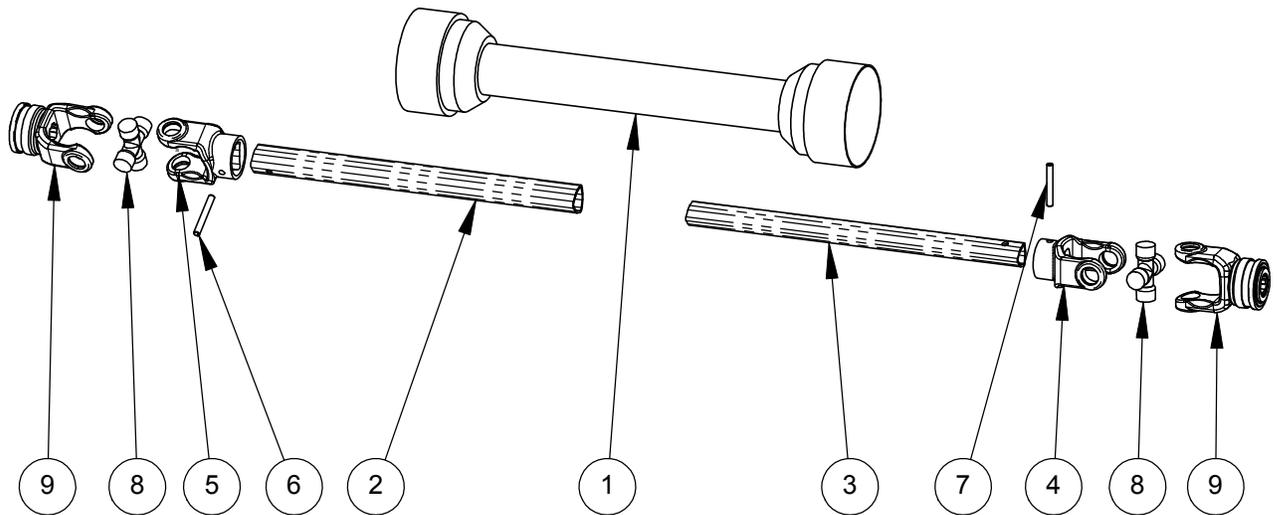
ENS. DENTS RATEAU 10PI
R0110-14E01



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	UN-14002	DENT DE RATEAU	61
2	45AA012160200	BOULON HEX 3/4-16NF x 2" GR5	122
3	47AC01216	ECROU STOVER 3/4-16NF	122



**PTO-T60x28" (1 3/8-6 COLLETx 1 3/8-6 COLLET)
06047**

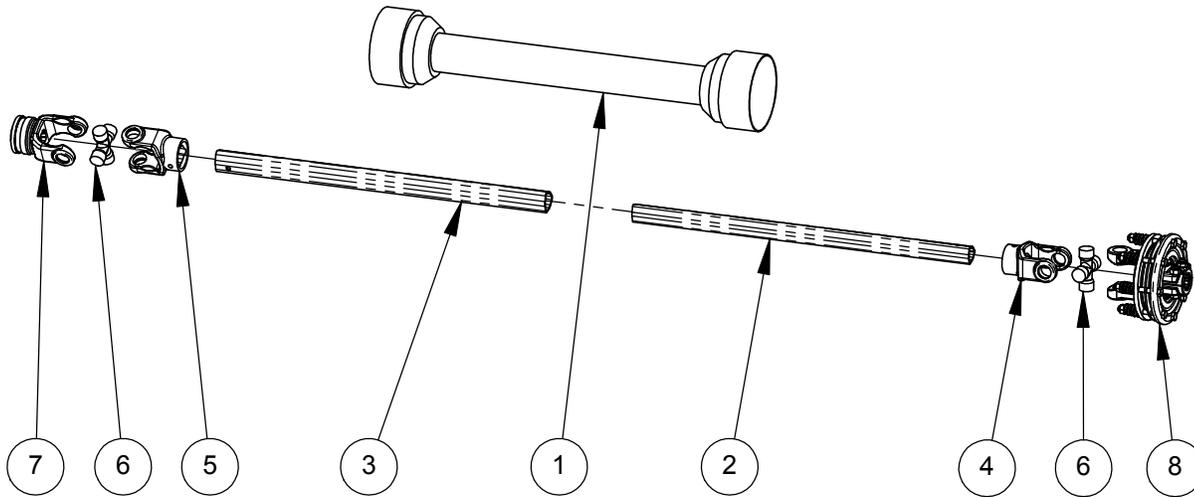


#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	06044-2	PROTECTEUR COMPLET T60 (30 1/8")	1
2	06039-2	TUBE EXT. SÉRIE T60 (21 5/8")	1
3	06040-2	TUBE INT. SÉRIE T60 (22 1/4")	1
4	06014-4	FOURCHE A TUBE INT. SERIE T60	1
5	06015-4	FOURCHE A TUBE EXT. SERIE T60	1
6	06046-3	GOUPILLE À RESSORT 80 MM X 10 DIA	1
7	06046-2	GOUPILLE À RESSORT 70 MM X 10 DIA	1
8	06012-4	CROIX SÉRIE 60	2
9	06013-4	FOURCHE À COLLET SÉRIE 60 1 3/8 -6	2



PTO-T60 x 36" (1 3/8-6 COLLETx CLUTCH)

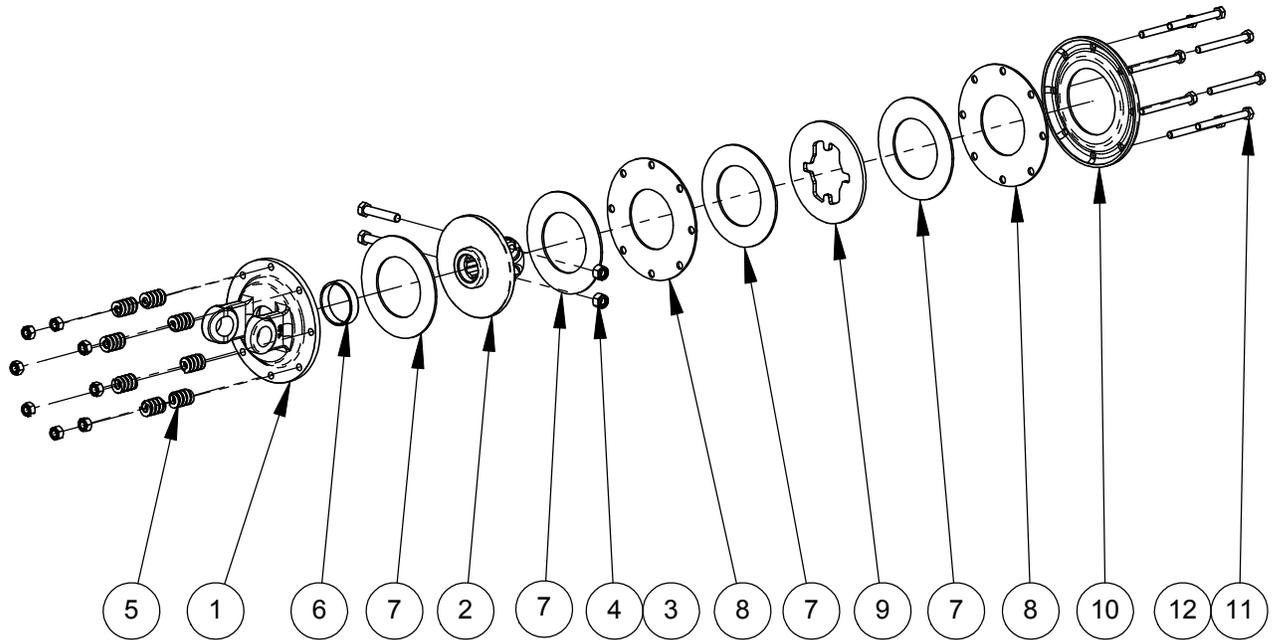
06048



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	06044-3	PROTECTEUR COMPLET SÉRIE T60 (38")	1
2	06040-3	TUBE INT. SÉRIE T60 (30 1/8")	1
3	06039-3	TUBE EXT. SÉRIE T60 (29 1/2")	1
4	06014-4	FOURCHE A TUBE INT. SERIE T60	1
5	06015-4	FOURCHE A TUBE EXT. SERIE T60	1
6	06012-4	CROIX SÉRIE 60	2
7	06013-4	FOURCHE À COLLET SÉRIE 60 1 3/8 -6	1
8	06031	LIMITEUR A DISQUE DE FRICTION SÉRIE 60 F4	1



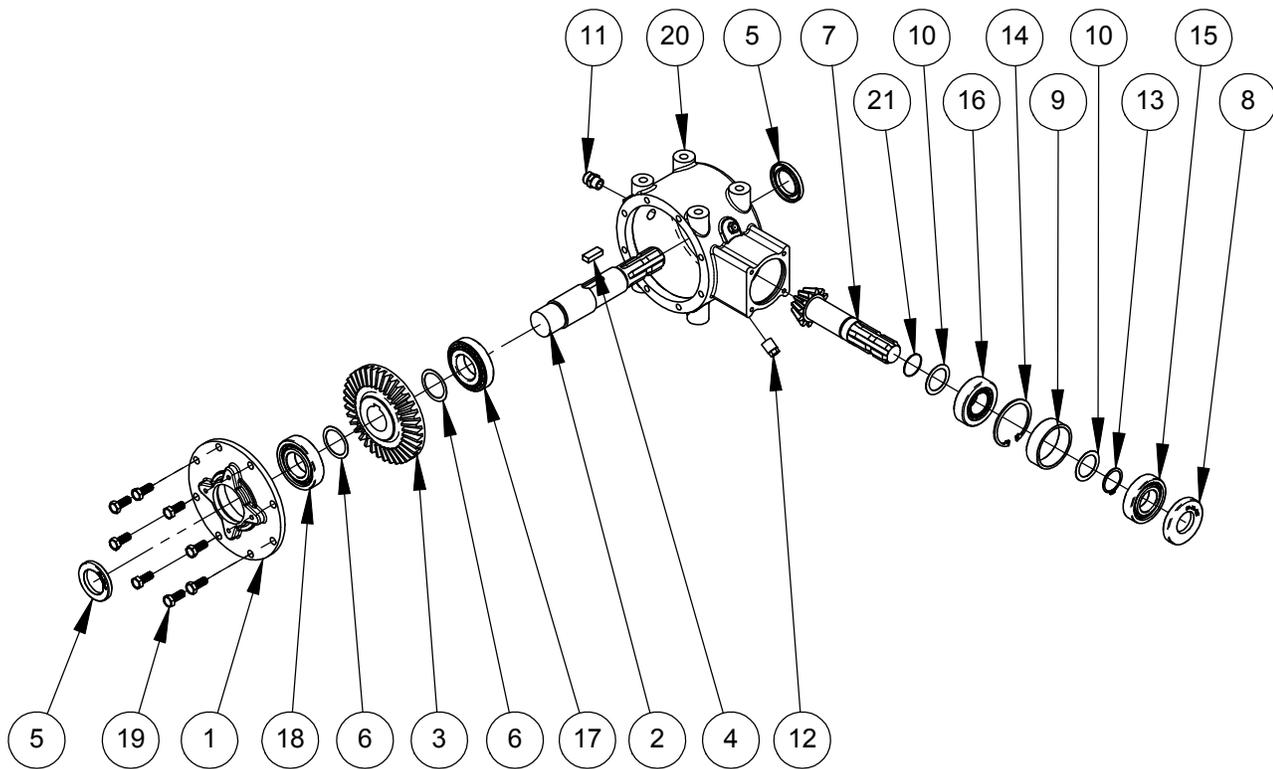
LIMITEUR A DISQUE DE FRICTION SÉRIE 60 F4 06031



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	06031-1	MACHOIRE A BRIDE (TYPE 60)	1
2	06031-2	MOYEU DE FRICTION F42 (1 3/8"-6)	1
3	06031-3	BOULON M12 X 1.75 X 65mm	2
4	06031-4	ECROU A BLOCAGE NYLON M12 X 1.25	2
5	06030-1	RESSORT HÉLICOÏDAL 6 mm	8
6	06030-3	COUSSINET	1
7	06030-4	DISQUE A FRICTION	4
8	06030-6	DISQUE INTERNE	2
9	06030-7	DISQUE INTERMEDIAIRE	1
10	06030-8	DISQUE DE COMPRESSION	1
11	06030-10	BOULON M10 X 1.5 X 100mm	8
12	06031-11	ÉCROU A BLOCAGE NYLON M10 X 1.5	8



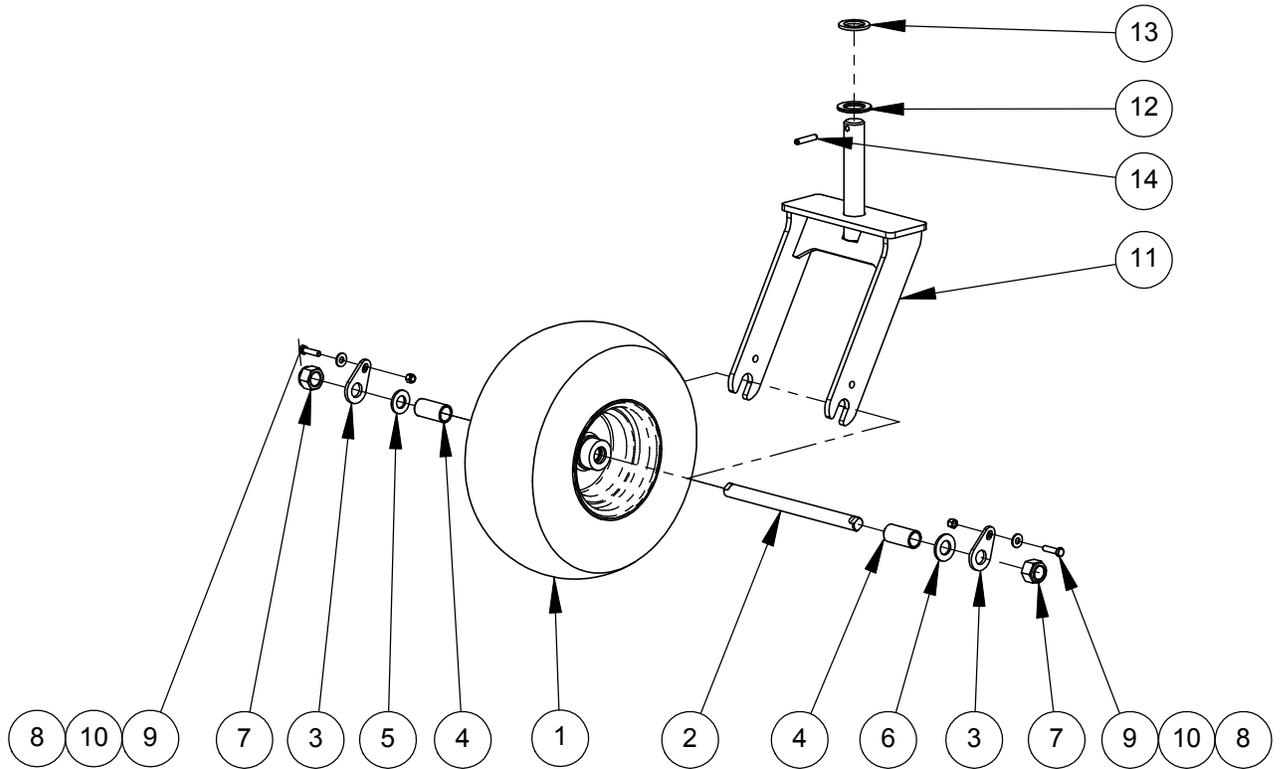
BOITE D'ENGRENAGE COMER T304A 3:1 06029



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	06029-1	COUVERCLE	1
2	06029-2	ARBRE	1
3	06029-3	COURONNE Z36 - M4 - 35	1
4	06029-4	CLAVETTE 12x8x30	1
5	06029-5	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ 40x62x7	2
6	06029-6	CALE D'ÉPAISSEUR 51,5mm	2
7	06029-7	ARBRE-PIGNON Z12 - M4 - 35	1
8	06029-8	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ 35x72x10/7	1
9	06029-9	ESPACEUR	1
10	06029-10	CALE D'ÉPAISSEUR 48mm	2
11	06029-11	BOUCHON REMPLISSAGE 3/8"	1
12	06029-12	BOUCHON DE VIDANGE 3/8"	2
13	06029-13	CIRCLIP DIN 471 - 35 X 1.5	1
14	06029-14	CIRCLIP DIN 472 - 72 X 2.5	1
15	06029-15	SKF - 6207 - FULL,DE,AC,FULL_68	1
16	06029-16	SKF - 32207 - 16,DE,AC,16	1
17	06029-17	SKF - 30208 - 16,DE,AC,16	1
18	06029-18	SKF - 6208 - FULL,DE,AC,FULL_68	1
19	06029-19	B18.2.3.2M - FORMED HEX SCREW, M10 X 1.5 X 25 --25CN	8
20	06029-20	BOITIER T-304A	1
21	06029-21	CALE D'ÉPAISSEUR 35mm	1



ENS. ROUE TL 18.5 X 8.5 ET ESSIEU ASS'E R-03E01



#	NO PIECE	DESCRIPTION	QTE
1	R-03002	ROUE ET PNEU TL 18.5 X 8.5 (MODIFIÉ)	1
2	R-25001	AXE D'ESSIEU 1"	1
3	UN-25007	BARRURE D'ESSIEU	2
4	UN-28005-4	ESPACEUR 1" ID X 1 5/16"OD. X 2 5/8" LG	2
5	46AB014	RONDELLE PLATE TREMPÉE 7/8"	1
6	46AB100	RONDELLE PLATE TREMPÉE 1"	1
7	47AB10008	ÉCROU NYLON 1-8NC	2
8	47AB00616	ECROU NYLON 3/8-16NC	2
9	45AA006160108	BOULON HEX 3/8-16NC x 1 1/2" GR5	2
10	46AA006	RONDELLE PLATE 3/8"	2
11	R-03001	SUPPORT DE ROUE ASS'E	1
12	UN-28011	ESPACEUR 1 1/2"ID X 2 1/2" OD X 3/16"	1
13	28001	CALE 1 1/2" ID X 2 1/4" OD X 3/16"	1
14	49AA060200	GOUPILLE A RESSORT 3/8" x 2"	1



Garantie Limitée de Fabrication SHoule Inc. sur équipement neuf agricole et commercial.

Fabrication SHoule Inc (ci-après dénommé SHoule) garantit chaque nouveau produit agricole et commercial du fabricant SHoule contre tout défaut de matériel et de fabrication, dans le cadre d'une utilisation normale, pendant un an après la date d'achat au détail. SHoule garantira son produit pour une (1) année sur les pièces ainsi que tout défaut de fabrication. Cette garantie limitée s'appliquera seulement sur les équipements fabriqués par SHoule.

LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS PAR SHOULE SONT GARANTIS SEULEMENT DANS LA MESURE OÙ LA GARANTIE DU MANUFACTURIER ORIGINAL DÉTERMINE ET APPROUVE QU'IL Y A BIEN UN DÉFAUT DE FABRICATION.

Pendant la période limitée de garantie indiquée ci-dessus, tout défaut dans le matériel ou dans la fabrication de n'importe quel équipement garanti de SHoule sera réparé ou remplacé sans charge par un détaillant indépendant autorisé. Un détaillant autorisé doit faire la réparation sous garantie ou le remplacement des pièces. Les coûts de main d'œuvre ainsi que le temps requis devront être approuvés avant d'effectuer les travaux, conformément à la politique de remboursement de travail de SHoule. SHoule se réserve le droit de fournir des pièces de remplacement qu'il considère appropriés.

RESPONSABILITÉ DE L'ACHETEUR : Cette garantie limitée exige l'entretien approprié et les inspections périodiques de l'équipement agricole ou commercial tel qu'indiqué dans le manuel de l'opérateur fourni avec le nouvel équipement. Le coût de l'entretien régulier ou des services requis est la responsabilité de l'acheteur. L'acheteur doit garder ses factures qui prouvent que les entretiens (maintenance) ont été faits.

La garantie limitée de SHoule peut être révoquée si les susdites conditions (exigences) ne sont pas respectées.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Les garanties **NE S'APPLIQUERONT PAS** sur :

1. N'importe quel défaut qui a été causé (selon le jugement de SHoule) par une utilisation autre que celle normalement prévue, ou par n'importe laquelle des causes suivantes : (i) accident (ii) une mauvaise utilisation ou négligence (iii) utilisation abusive (iv) manque d'entretien raisonnable et approprié, (v) réparation incorrecte ou mauvaise installation (vi) remisage non convenable (vii) modification non-autorisée par SHoule (viii) désastres naturels (ix) vandalisme (x) pièces ou accessoires installés sur l'équipement lesquels n'étaient pas fabriqués ou installés par le détaillant autorisé (xi) les éléments (xii) collision ou autres accidents.
2. N'importe quel équipement agricole ou commercial dont les numéros d'identification ou des marques ont été changés ou enlevés.
3. N'importe quel équipement agricole ou commercial dont l'inspection périodique exigée ou recommandée ou des services ont été exécutés en utilisant des pièces non fabriquées ou fournies par SHoule ou rencontrant le cahier des charges incluant, mais sans restriction, lubrifiants (huile, graisse) et les liquides pour les composants hydrauliques.
4. L'équipement utilisé pour la location, pour un travail exceptionnel, industriel et la construction ou si l'équipement est utilisé dans un but autre que l'application prévue par SHoule.
5. N'importe quel équipement utilisé pour des démonstrations non exécutées par un détaillant approuvé par SHoule. L'application de la garantie se fera à la discrétion de SHoule pour toute autre démonstration.
6. N'importe quel défaut qui a été causé (selon le jugement de SHoule) par l'opération de l'équipement sans se soumettre à la norme (au standard) des procédures d'exploitation décrites dans le manuel de l'opérateur.
7. La garantie sur les pneus est la responsabilité du fabricant du produit respectif.
8. Coût du transport, s'il y a lieu, pour transporter jusqu'au détaillant SHoule.
9. En aucun cas la responsabilité de SHoule ne peut excéder le prix d'achat du produit.
- 10. S.Houle ne sera pas assujéti dans aucunes circonstances à dédommager, qui que ce soit, pour le manque à gagner pour un équipement mis hors service, pour le temps des réparations peu importe la raison de cet arrêt.**
11. Les coûts d'estimation ou du diagnostique et le surtemps de travail ne sont pas couverts sous cette Politique de Garantie Limitée.
12. La dépréciation causée par l'usure normale, le manque d'entretien raisonnable et approprié, la mauvaise utilisation, et/ou le manque de protection appropriée pendant le remisage.
13. Les accessoires et les composantes électroniques qui ne sont pas de SHoule sont garantis seulement sous la garantie limitée de ce manufacturier, s'il y a lieu.
14. Les articles d'usure qui sont inscrits par le groupe de produits ci-dessous :

PIÈCES D'USURE NORMALES : diviseur à l'huile, les couteaux, boulons, écrous, lame de ressort, patins pivotants, boulons spéciaux de patin pivotant, les glissières, les chaînes et attaches de chaînes, les sabots de fonte, boyaux hydrauliques, pignons, embrayage et ses composantes, boîte d'entraînement, arbre, ...

EXCLUSION DE GARANTIES : S.HOULE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER, CHANGER ET AMÉLIORER N'IMPORTE QUEL PRODUIT SANS ENCOURIR AUCUNE OBLIGATION DE REMPLACER TOUT PRODUIT PRÉCÉDEMMENT VENDU AVEC UNE TELLE MODIFICATION. AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À DONNER UNE AUTRE GARANTIE, OU ASSUMER N'IMPORTE QUELLE OBLIGATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉQUIPEMENTS FABRIQUÉS PAR S.HOULE.



Fabrication S.Houle inc.

300 boul. Industriel, boîte postale 750
St-Germain-de-Grantham, Québec, Canada, J0C 1K0
Tél : 819 395-4380 Téléc. : 819 395-5516
Sans frais : 1 888-404-4380
Courriel : info@shoule.com Site : www.shoule.com

Fabrication S.Houle inc.

300 Industrial blvd, C P 750
St-Germain-de-Grantham, Québec, Canada, J0C 1K0T
Phone : 819 395-4380 Fax. : 819 395-5516
Toll free : 1 888-404-4380
E-mail : info@shoule.com Web : www.shoule.com